

GRAND PRIX 2017 | LA REVUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

En partenariat avec



Dossier de candidature

Grand Prix de la Revue des Collectivités Locales 2017 « La valorisation des initiatives locales »

1/ Présentation du Grand Prix de la Revue des Collectivités Locales.....	Page 2
2/ Pré-sélection des candidatures. Vous êtes nominé !.....	Page 2
3/ Organisation et délibération du jury	Page 2
4/ Le dossier de candidature à remplir par vos soins.....	Pages 3 à 7
5/ Envoi du dossier de candidature et contact	Page 7
6/ Acceptation et bon pour accord de la collectivité.....	Page 8

GRAND PRIX 2017 | LA REVUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

En partenariat avec



1/ Présentation du Grand Prix de la Revue des Collectivités Locales

Le Grand Prix de la Revue des Collectivités Locales distingue un projet choisi parmi les lauréats de sept trophées qui sont remis dans les catégories suivantes :

- Le trophée des infrastructures sportives
- Le trophée de l'innovation numérique
- Le trophée de la mobilité
- Le trophée de l'aménagement de l'espace public
- Le trophée de l'énergie
- Le trophée de la gestion préventive des eaux dans la ville
- Le trophée de la rénovation du patrimoine bâti

Les intitulés des catégories restent susceptibles de modifications.

Chacun de ces trophées est parrainé et remis à **un couple « commune-prestataire »**, permettant ainsi de distinguer conjointement le donneur d'ordre et son principal partenaire.

Ce rendez-vous est à la fois éditorial puisqu'il sera relayé dans le magazine *la Revue des Collectivités Locales* et événementiel avec une soirée exceptionnelle qui rassemblera près de 200 acteurs des collectivités locales (élus, DGS, DST, fournisseurs et prestataires de services, médias référents etc.)

La cérémonie de remise des prix se tiendra dans le courant du mois de décembre 2017. Le lieu vous sera confirmé ultérieurement.

2/ Organisation et délibération du jury

Les trophées sont décernés par un jury co-présidé par *La Revue des collectivités locales* et *Villes de France*.

Le jury siège une seule fois, analyse les dossiers reçus et délibère souverainement. Ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel.

Son animation est assurée conjointement par les représentants de *Villes de France* et de *La Revue des Collectivités Locales*, agissant en qualité de co-présidents et de modérateurs.

3/ Le dossier de candidature à remplir par vos soins

Il s'articule en 8 parties / critères représentatifs du projet que vous devez renseigner afin de valider votre candidature. N'hésitez pas à accompagner vos explications de documents (plans d'actions, cartes, photos, vidéos, etc.) et **de tout élément que vous jugerez pertinent pour le Jury.**

Enfin, nous vous rappelons que votre candidature est gratuite.

3/1. Informations générales

Projet

Intitulé du projet :

Date de mise en service :

La collectivité

Nom de la collectivité :

Nombre d'habitants :

Site internet :

Prénom et nom du Maire :

Ou Prénom et nom du président de la communauté d'agglomération :

Ou Prénom et nom du président de la communauté de communes :

Le maître d'œuvre principal

Nom de la société :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Fax :

Mobile :

(Cette information reste confidentielle et uniquement réservée à nos services)

Courriel :

Site internet :

Contact référent pour le dossier

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Fax :

Mobile :
(Cette information reste confidentielle et uniquement réservée à nos services)

Courriel 1 :

Courriel 2 :

3/2. Description de votre projet

Merci de donner ci-dessous une description rapide de votre projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre : Plaquette de présentation ou tout autre support (vidéo, site...)

.....
.....
.....

3/3. Respect de l'intérêt général, utilité publique, fonctionnalités

Il s'agit d'explicitier les objectifs stratégiques visés par votre réalisation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre :

.....

3/4. Financement raisonnable et raisonné

- Quel est le montant total de l'investissement ?
- Comment se composent les financements nécessaires à la réalisation du projet ?

Part de fonds propres (en %) :

Part d'endettement bancaire (en %) :

Part de subventions reçues (en %) :

Si autres (dons, financements privés...), lesquels et à quelle hauteur (en %) :

.....

- Quelle est l'incidence de l'investissement sur la fiscalité locale ?

.....

.....

Pièces à joindre : Les grandes lignes du budget

.....

Pièces à joindre : Organigramme des ressources humaines parties prenantes du projet.....

.....

3/5. Respect de l'environnement

Merci de nous détailler comment sont pris en compte les impératifs environnementaux

- Gestion durable de l'équipement

Exemple : Reconnaissance Agenda 21, stratégie RSE, réduction des gaz à effets de serre, écoconception, choix des matériaux, entretien, formation et sensibilisation des équipes, gestion et analyse des cycles de vie, gestion des déchets, traitement de l'eau, protection de la biodiversité, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pièces à joindre :

.....

- Sources d'énergie utilisées

Expliquez votre démarche énergétique dans la mise en place de votre projet.

Exemple : Recours aux énergies renouvelables, consommation d'électricité, consommation de ressources fossiles.

.....

.....

.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre :

3/6. Choix du mode de gestion de l'équipement

Gestion directe ou gestion déléguée (détailler le choix et la composition des équipes en charge de la réalisation)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre : Cahier des charges

3/7. Accessibilité de l'équipement

Indiquez les caractéristiques de l'implantation de votre projet.

Exemple : les modes de transport pour y accéder, mise en place d'un accès handicapé, diversité des options de logements, aménagement urbain, Accès local à des services de première nécessité, intermodalité, etc.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre : Photos et vidéos de l'équipement en situation de fonctionnement.....

.....
.....
.....

4/ Envoi du dossier de candidature et Contact

4/1. Envoi du dossier de candidature

Le présent dossier est à renvoyer avant **le vendredi 22 septembre 2017 à midi**,

- Soit par email : inscription@grandprix-collectiviteslocales.fr
- Soit par courrier à l'adresse suivante :

La Revue des Collectivités Locales
Dossier Grand Prix
A l'attention de Caroline Javelle
23 bis rue Danjou
92100 Boulogne-Billancourt

Vous pouvez ajouter, supprimer, modifier tous les éléments de votre dossier jusqu'à la date de dépôt des dossiers de candidature **vendredi 29 septembre 2017 à midi**.

4/2. Pièces jointes

Pour les éléments volumineux, type vidéos ou diaporama de photos, (supérieur à 7 mégaoctets), merci d'héberger ces éléments sur un serveur de partage et de nous renvoyer les liens de téléchargement par email : inscription@grandprix-collectiviteslocales.fr

Exemple de site de partage :

- Wetransfer : <https://www.wetransfer.com/>
- Mediafire : <https://www.mediafire.com/>
- Dropbox : <https://www.dropbox.com/fr/>
- Google Drive : https://www.google.com/intl/fr_fr/drive/
- Dailymotion (vidéos uniquement) : <http://www.dailymotion.com/fr>
- Youtube (vidéos uniquement) : <https://www.youtube.com/?hl=fr&gl=FR>

4/3. Contact

Vous avez des questions :

Caroline Javelle

NewsCo Events

inscription@grandprix-collectiviteslocales.fr

01 75 60 28 41

5/ Acceptation et bon pour accord de la collectivité

Bon pour accord, signature et cachet

Fait à :

Date :

Nom :

Prénom :

Fonction :

